

Annonces de la Paroisse Saint Gilles en Haute-Sarthe

Semaine du Samedi 25 Juin 2022 au Dimanche 3 Juillet 2022

Maison Paroissiale - 5, Avenue Résidence du Lac - 61170 Coulonges-sur-Sarthe

Accueil : tous les jours sauf dimanche, entre 10H00 et 12H00.

courrier électronique : paroissestgillesdumele@yahoo.com Téléphone : 02 33 27 61 09.

<u>Samedi 25 Juin</u> <i>Saint Prosper</i>	10H30 : Église du Mêle-sur-Sarthe : Baptêmes Lucy et Hugo Blanchard, Marius et Séraphine Veyres Baranzini. 11H00 : Église de Hauterive : Baptême de Tom Chaplain. 17H00 : — Pas de Messe à Sainte Scolasse —
<u>Dimanche 26 Juin</u> <i>13^e Dimanche Temps Ordinaire - Saint Anthelme</i>	09H30 : Église du Mêle-sur-Sarthe : Baptême d'Aloys Désert. 10H30 : Église de Neuilly-le-Bisson : Messe. 11H00 : École Saint Joseph du Mêle : Messe et kermesse. <i>Intentions : Action de Grâce, intention particulière, Mr Gérard Pontonnier (huitaine), P. Joël Yougbaré.</i>
<u>Lundi 27 Juin</u> <i>Saint Fernand</i>	10H00 : Église N.D. de l'Assomption du Mêle-sur-Sarthe : Prière du Rosaire.
<u>Mardi 28 Juin</u> <i>Saint Irénée</i>	17H30 : Église Sainte M.Madeleine du Mênil-Broûlt : Prière de Louange. 18H30 : Église Sainte M.Madeleine du Mênil-Broûlt : Messe
<u>Mercredi 29 Juin</u> <i>Saints Pierre et Paul</i>	9H30 : Église du Mêle-sur-Sarthe : Messe.
<u>Jeudi 30 Juin</u> <i>Saint Martial</i>	11H00 : Église de Saint Aubin d'Appenai : Prière d'Adoration. 18H30 : Église de Barville: Messe. <i>Intentions : Mme Céline Guaignier, défunts des familles Leconte-Jarry.</i>
<u>Vendredi 1^{er} Juillet</u> <i>Saint Thierry</i>	15H00 : Résidence Autonomie de Sainte Scolasse : Messe. 16H00 : EHPAD de Coulonges : Messe.
<u>Samedi 2 Juillet</u> <i>Saint Martinien</i>	10H30 : Église d'Aulnay-les-Bois : Messe. <i>Intentions : Défunts des familles Choisnard, Fleuriel.</i> 17H00 : Église de Sainte Scolasse : Messe. <i>Intentions : Mr Albert Chenet (huitaine).</i>
<u>Dimanche 3 Juillet</u> <i>14^e Dimanche Temps Ordinaire - Saint Thomas</i>	09H30 : Église de Hauterive : Messe. <i>Intentions Mme Colette Neuplanche (huitaine).</i> 11H00 : Église du Mêle-sur-Sarthe : Messe. <i>Intentions : Mr Philippe Desvergnés, Mr et Mme Joseph et Denise Cadon, Mr et Mme Clément et Hélène Lawson, Mr Jean-Noël Guegen, Mme Colette Bouglé, Mme Mauricette Veillerobe (huitaine), Mr Pascal Brisoux et Mr Jean-Claude Brisoux, Mr Roger Venzal (huitaine).</i>

Défunts de la Semaine :

Mr Albert Chenet (Sainte Scolasse), Mme Gilberte Cherel (Sainte Scolasse),
Mr Roger Venzal (Coulonges-sur-Sarthe).

65 ans de Sacerdoce du Père Roland Guérin

Une Messe d'Action de Grâce sera célébrée le jeudi 7 juillet à 11H30
en la Basilique de la Chapelle-Montligeon

École Saint Joseph du Mêle-sur-Sarthe – Kermesse - Dimanche 26 Juin 2022

Messe à 11H00 dans la cour de l'école

Rencontre des Familles – Basilique Notre-Dame d'Alençon

Dimanche 26 Juin 2022 de 10H00 à 17H00

La famille, chemin de confiance et de joie !

Les diocèses normands et leurs évêques proposent aux familles de pèleriner et de venir vivre une « Rencontre des Familles » au sanctuaire Louis et Zélie d'Alençon, le dimanche 26 juin 2022. Ce beau moment, en lien avec la Rencontre Mondiale des Familles à Rome vécue autour du Pape François le même jour, est une invitation de concrétiser en famille, cette Année de la famille « Amoris-laetitia » (La joie de l'amour), qui se clôturera à cette occasion. C'est un beau moment pour rendre grâce pour nos familles, de confier celles qui en ont particulièrement besoin et d'être en communion avec toute l'Église ce jour-là. Au programme de la journée, parcours libre en famille ou en groupe dans la ville d'Alençon sur les pas de la famille Martin et louange le matin, catéchèse de Mgr Lebrun, activités pour les enfants et messe l'après-midi. C'est une journée libre mais il est préférable bien sûr de s'inscrire, afin que nous puissions évaluer le public attendu.

Des tracts sont disponibles pour nous permettre de le faire, ainsi que des précisions sur internet.

Pèlerinages Diocésains : Le Moment est Venu de vous Inscrire :

Tracts et Infos Disponibles – Demandez au Heures d'Ouverture de la Paroisse

Du 5 au 10 Août 2022

Pèlerinage du Diocèse de Sées à Lourdes

Du 5 au 11 Août 2022

Pèlerinage des Jeunes à Lourdes

Du 20 au 27 Août 2022

Pèlerinage des Servants d'Autel et des Confirmands à Rome

Du 19 au 22 Septembre 2022 - Pèlerinage avec le Pôle Missionnaire du Pays d'Auge

Une proposition est ouverte de nous joindre avec le Pays d'Auge pour un pèlerinage de quatre jours :
sur les traces de Jeanne d'Arc - Chateaudun, Saint Benoît-sur-Loire, Orléans, Le Mans.

Pèlerinage : 200 Euros (direction diocésaine des pèlerinages) – Transports 70 Euros (Père Gabriel)

Renseignements et inscriptions aux presbytères de Gacé, Le Merlerault, Vimoutiers.

02 33 35 61 76 - paroisse.gace@orange.fr

Pour que nous soyons libres...

Pour que nous soyons libres... Nous sommes invités avec Saint Paul, à réfléchir ce matin au sujet de la notion de liberté. Quelles sont les limites possibles à notre liberté ?

Pour certains, **l'argent** est une limite à notre liberté. Lorsque l'on n'a pas suffisamment d'argent, on ne fait pas ce que l'on veut !

Pour d'autres, la **santé** est une limite à notre liberté. Lorsque l'on n'est pas en bonne santé, il y a des choses, des activités que l'on ne peut pas faire, n'est-ce-pas ? Et en effet, on ne peut pas toujours faire ce que l'on veut lorsque l'on a pas assez de santé pour le faire !

Pour d'autres enfin, **l'éducation** est une limite à notre liberté. L'ignorance affecte notre capacité à faire ce que l'on aimerait faire. Si on ne sait pas lire, on ne peut pas lire de livres. Lorsque l'on ne sait pas lire, on ne peut pas facilement surfer sur le net. Si je ne sais pas jouer du piano, je ne suis pas libre d'en jouer, je ne suis libre que de ne pas en jouer, et, en fait, je ne suis pas libre du tout !

De la même manière, l'ignorance en matière religieuse et spirituelle nous empêche d'accéder à la liberté de choisir, de croire, ou d'adhérer, à quelque appartenance spirituelle ou religieuse. C'est pourquoi le catéchisme est une entreprise qui libère, contrairement à ce que trop souvent nous en percevons. Le catéchisme nous libère de l'ignorance, nous équipe de connaissances et d'expériences qui nous restent accessibles par la suite, vers une liberté d'en faire, ou non, usage. Mais si je suis ignorant, je ne peux pas être libre ! En aucun cas !

La liberté que nous procure l'argent, la santé ou l'éducation, c'est important. Pourtant, Saint Paul ne parle pas de cela. Il parle d'une autre sorte de liberté qu'il nomme « **dans le Saint Esprit** ». Cette liberté s'oppose à une autre liberté décrite par Paul comme liberté « **prétexte pour notre égoïsme.** » De quoi s'agit-il ?

La question est sans doute la suivante : Est-ce que, oui ou non, « faire ce que l'on veut » exprime, décrit, automatiquement, nécessairement la liberté ? Est-ce que « faire ce que l'on veut » est un signe de liberté ? « Faire ce que l'on veut » est-il identique à être libre ?

La réponse est à la fois non, et oui !

Non : Reconnaissons que la qualité de notre vouloir est souvent soumis à toutes sortes d'influences. Voici quelques exemples de limites, par lesquelles la liberté deviendrait prétexte à l'égoïsme :

Je veux faire ce que je veux, mais il faudrait mieux que cela **soit reconnu, accepté par mes semblables**. Je veux faire ce que je veux, mais à condition que cela soit compris et apprécié par mes proches et par mon entourage. Dans ce cas, suis-je vraiment libre ? Ma liberté n'est alors qu'une expression de ma soif de reconnaissance et d'acceptabilité autour de moi. Dans ce cas, je ne suis pas libre, mais je suis au service

de mon attachement, ou de mon besoin d'intégration à un groupe ou à une communauté.

Un exemple de cela que nous pouvons considérer, en lien avec les exemples de vocations présentés dans les évangiles : je veux bien me mettre au service des autres et d'une communauté, mais seulement si cela est reconnu, apprécié, valorisé par mon entourage ! Le drame du manque de vocations dans l'église vient en grande partie, je crois, de ce fait : trop de jeunes seraient prêts à travailler pour le service d'autrui, mais le regard porté sur ce genre d'activité est parfois trop dur et devient un obstacle infranchissable à franchir. La liberté est dans ce cas, sérieusement limitée !

Une autre limite parfois posée à la liberté de ma volonté : je veux faire ce que je veux... **à condition que cela soit bien récompensé, que cela soit bien payé**, que cela vaille la peine ! Dans ce cas également, reconnaissons que la soit-disant liberté n'est que le moyen de servir la soif de l'argent. Est-ce encore une liberté ?

Il en serait de même avec la proposition suivante : je veux faire ce que je veux... **à condition que je puisse garder un niveau de vie, de confort, de temps libre**. Dans ce cas également, ma liberté se trouve limitée, bornée par mon besoin de confort. Est-ce encore une liberté ?

« Faire ce que l'on veut » est-il identique à être libre ? Non et oui !

Oui : Faire ce que l'on veut est une liberté, mais à la condition que l'acte de vouloir lui-même ne soit pas conditionné à des assujettissements, à des conditionnements, ou à des dépendances, sur lesquels je n'aurai aucun pouvoir. Cela peut bien être le cas. Mais cela ne l'est pas toujours. Surtout, cela ne l'est pas automatiquement.

La liberté nous répond Saint Paul, nous est possible seulement avec la présence et avec le travail de l'Esprit Saint dans chacune de nos personnes. C'est l'Esprit Saint qui permet de déployer notre désir le plus profond et le plus authentique inscrit en nos personnes, indépendamment des limites et des conditionnements qui se seraient déployées. J'ai soif de reconnaissance, de valorisation ? Si j'entre dans la ferme conviction que j'ai déjà tout reçu de Dieu qui se donne à moi, par l'Esprit Saint, aurai-je encore cette inquiétude à les recevoir des autres ? C'est par Lui, par l'Esprit Saint que nous obtiendrons la capacité de réaliser ce qu'il y a de plus profond en nous, indépendamment des obstacles qui pourraient survenir. Ainsi, c'est par l'Esprit Saint que nous accéderons à la liberté la plus totale ! Ainsi également, le travail de l'Esprit-Saint peut réduire nos soifs d'argent et de confort, car Il va me révéler et faire découvrir une multitude d'autres choses qui sont bien davantage capables de remplir mon cœur.

Notre liberté sera d'autant plus grande que nous aurons accueillis le don du Saint Esprit. Prions donc afin que nous soyons animés du désir et de la capacité de réaliser notre liberté, dans un plus grand accord avec la volonté divine !